

Deloitte.



**Mémoire présenté dans le cadre des consultations
prébudgétaires en vue du budget de 2019**

Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Le 3 août 2018

Recommandations

1. Favoriser la croissance des entreprises

- a. Faire de la « récompense de la croissance » un principe clé de la conception de programmes de soutien aux entreprises et de crédit d'impôt.

2. Améliorer la compétitivité réglementaire

- a. Réduire et simplifier la réglementation en vigueur et harmoniser les règlements fédéraux et provinciaux.
- b. Accroître l'utilisation de principes de réglementation modernes comme la réglementation pondérée en fonction des risques ou axée sur les résultats, et les « bacs à sable » qui servent à créer des prototypes et à mettre à l'essai de nouvelles approches.

3. Préparer notre main-d'œuvre au changement

- a. Dans les secteurs aux prises avec des pénuries de compétences spécialisées, donner aux entreprises les moyens d'être un partenaire actif dans l'intégration des travailleurs et la mise à jour des compétences, au besoin.

4. Accélérer l'entrée au Canada d'entreprises novatrices dans les secteurs émergents

- a. Adopter des cadres de réinstallation d'entreprises qui offrent des voies accélérées préférentielles, y compris le traitement accéléré des demandes de visa, pour aider les entreprises sélectionnées à déménager leurs affaires au Canada.

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019

À titre de cabinet de services professionnels de premier plan au Canada, Deloitte se targue d'être à l'avant-garde du leadership éclairé et de la prestation de renseignements d'intérêt public sur les enjeux qui importent à notre pays et à ses entreprises.

Les entreprises d'aujourd'hui font face à d'importantes transformations dans le paysage économique, en plus de devoir s'adapter au rythme effréné auquel s'opèrent les changements technologiques. Pour réussir dans cet environnement instable, il est essentiel que l'économie du Canada repose sur des bases solides, productives et adaptables.

Le gouvernement a déjà lancé un certain nombre d'initiatives importantes pour protéger l'économie canadienne des nouveaux défis auxquels elle est confrontée. Le gouvernement devrait poursuivre — voire accélérer et élargir — ses efforts pour diversifier ses relations commerciales, réduire les obstacles à l'investissement étranger et investir dans l'infrastructure en complétant les fonds publics avec des capitaux privés. Ces efforts sont essentiels et devraient rester des priorités pour le gouvernement.

Du même coup, il reste encore du travail à faire pour améliorer la compétitivité et la productivité des entreprises au Canada. Le budget fédéral offre au gouvernement l'occasion de se concentrer sur le renforcement des bases de l'économie canadienne.

Les recommandations que nous formulons au comité portent sur quatre domaines stratégiques dans lesquels le gouvernement peut contribuer à créer un environnement où les Canadiens et les entreprises peuvent prospérer :

- 1. Favoriser la croissance des entreprises**
- 2. Améliorer la compétitivité réglementaire**
- 3. Préparer notre main-d'œuvre au changement**
- 4. Accélérer l'entrée au Canada d'entreprises novatrices**

Deloitte croit que les entreprises canadiennes ont un rôle crucial à jouer pour faire en sorte que le Canada demeure le meilleur endroit au monde où s'établir, vivre et travailler au cours des 25 prochaines années. En nous appuyant sur l'expertise considérable de l'industrie et l'expérience de nos employés qui travaillent avec des entreprises dans tous les secteurs et toutes les régions du pays, nous recommandons que le gouvernement prenne les mesures suivantes.

Recommandations

1. Favoriser la croissance des entreprises

Pour bâtir une économie souple et concurrentielle à l'échelle mondiale, le Canada doit renforcer son attrait en tant qu'endroit de choix où les entreprises peuvent s'établir et prendre de l'expansion. Bien que le Canada compte de nombreuses PME prometteuses à croissance rapide, que l'on appelle « gazelles » et retrouve dans tous les secteurs de l'économie, trop peu d'entre elles maintiennent leur élan de croissance¹.

Le budget de 2018 était un bon début pour relever ce défi, avec la mise en place de programmes tels que le Fonds stratégique pour l'innovation, qui vise à aider les entreprises de toutes tailles à investir et à prendre de l'expansion. Mais il y a encore trop d'accent mis sur les programmes axés sur les petites entreprises, et trop peu sur les mesures incitatives offertes aux entreprises pour qu'elles poursuivent leur croissance.

À l'avenir, le fait de récompenser la croissance soutenue des entreprises devrait constituer un principe clé de la conception de programmes de soutien aux entreprises et de crédit d'impôt, y compris la croissance dans de nouveaux marchés étrangers.

Les programmes de soutien devraient également servir à encourager les entreprises à réinvestir et à favoriser le développement des talents et de la PI nécessaires pour assurer leur croissance. De plus, pour attirer les entreprises et favoriser la croissance au Canada, le taux d'imposition général des sociétés doit être concurrentiel, surtout par rapport aux États-Unis, notre principal partenaire commercial.

Dans le but de combler l'écart de productivité du Canada et de stimuler la croissance, les choix que nous faisons et les mesures que nous prenons doivent être plus ciblés et réfléchis. Nous n'avons pas besoin de nous concentrer sur une seule industrie ou d'augmenter la taille moyenne de nos entreprises, nous devons concentrer notre attention sur le soutien des gazelles pour empêcher que leur croissance s'essouffle au fur et à mesure que se réalise leur montée en maturité.

2. Améliorer la compétitivité réglementaire

Le gouvernement a récemment pris des mesures prometteuses pour simplifier le régime de réglementation du Canada. Ces mesures comprennent une nouvelle directive du Cabinet sur la réglementation, laquelle accroît le recours aux analyses coûts-avantages et à d'autres analyses des propositions réglementaires, un engagement à effectuer des examens ciblés des règlements qui freinent l'innovation et la croissance, et l'adoption d'une règle du « un pour un » dans le but d'empêcher que le fardeau réglementaire s'alourdisse.

Bien que ces mesures soient un pas dans la bonne direction, elles ne seront pas suffisantes. Le rythme auquel s'opèrent les changements technologiques rend de plus en plus difficile une réglementation efficace au moment où le régime est déjà surchargé. Le défi est particulièrement de taille pour les petites entreprises qui n'ont pas les ressources nécessaires pour naviguer entre les écueils de règlements complexes. Un régime réglementaire souple et moderne est essentiel à un climat commercial concurrentiel et, pour y parvenir, il faut avoir plus de ressources et une plus grande attention doit être portée à cet égard.

L'amélioration de la compétitivité réglementaire commence par la réduction et la simplification de la réglementation en vigueur, ainsi que par l'harmonisation des règlements fédéraux et provinciaux à l'échelle du pays. D'autres pays membres de l'OCDE mènent activement des initiatives semblables afin de devenir plus concurrentiels. Le Danemark, par exemple, a mis sur pied un groupe de travail pour contester les lois et les règlements désuets dans la foulée de modèles d'affaires perturbateurs. Au sein du ministère danois de l'Environnement et de l'Alimentation, il s'agit notamment de réduire d'un tiers le nombre de règlements dans son portefeuille, de faire passer le nombre de lois qu'il administre de 90 à 43, et de mettre à jour toutes les lois en vigueur pour les rendre conformes à l'ère numériqueⁱⁱ.

Toutefois, pour réellement stimuler la compétitivité, nous avons besoin de nouveaux modèles et principes d'élaboration de règlements, telle qu'une réglementation pondérée en fonction des risques ou axée sur les résultats, et des « bacs à sable » réglementaires qui servent à créer des prototypes et à mettre à l'essai de nouvelles approchesⁱⁱⁱ. Les organismes de réglementation au pays et à l'étranger possèdent une expérience utile à

partager en ce qui a trait à la mise en œuvre de ces techniques. Par exemple, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada est un chef de file dans ce domaine. Le BSIF adopte une approche de réglementation fondée sur des principes qui est plus souple que l'approche normative privilégiée par les organismes de réglementation de nombreuses autres administrations. En outre, il a la réputation d'être un organisme qui communique ouvertement et qui a une très bonne compréhension de son industrie, deux sources fréquentes de plaintes de la part des entreprises au sujet des organismes de réglementation d'autres industries. Le Canada devrait s'inspirer de l'expérience du BSIF et des organismes de réglementation de premier plan d'autres administrations pour aider à orienter la mise en œuvre de techniques réglementaires modernes qui aideront les Canadiens et leurs entreprises à réussir.

3. Préparer notre main-d'œuvre au changement

Avec une population active vieillissante et un faible taux de natalité, combiné à une solide croissance économique, le taux de chômage au Canada a chuté à des niveaux traditionnellement compatibles avec le plein emploi et, par conséquent, des pénuries de compétences sont manifestes. Un sondage du Conference Board du Canada révèle qu'environ 4 entreprises sur 10 sont incapables de trouver des travailleurs possédant les compétences dont elles ont besoin^{iv}. Le défi est particulièrement de taille dans les industries spécialisées, où les entreprises ont de la difficulté à trouver suffisamment de travailleurs qualifiés.

Malgré les efforts déployés pour régler ces problèmes — y compris la somme approximative de 14 milliards de dollars qui est consacrée aux programmes gouvernementaux et aux crédits d'impôt disponibles au niveau fédéral seulement —, les données probantes indiquent que la pénurie de compétences au Canada se creuse et qu'elle freine déjà la croissance^v. En vue de doter les Canadiens des compétences nécessaires pour contribuer à une économie axée sur le savoir et la technologie, le gouvernement et les entreprises doivent travailler de concert pour apporter des changements fondamentaux à la façon dont nous éduquons, formons et perfectionnons la main-d'œuvre canadienne.

Dans les secteurs aux prises avec des pénuries de compétences spécialisées, les entreprises devraient être habilitées à agir à titre de partenaire actif dans l'intégration des travailleurs sur le marché du travail et la mise à jour des compétences, au besoin. Par exemple, le gouvernement et les entreprises pourraient collaborer à la création d'un système axé sur les employeurs qui obligerait ces derniers à s'assurer que les talents qu'ils embauchent satisfont aux normes requises. On pourrait faire confiance aux entreprises pour s'acquitter de la tâche de veiller à ce qu'elles disposent des programmes de formation, des cours et des examens nécessaires au perfectionnement des talents. Cette approche aidera les nouveaux travailleurs à commencer à travailler dans leur domaine de formation le plus rapidement possible, ce qui aidera à combler les lacunes en matière de compétences^{vi}. Le gouvernement devrait accorder aux employeurs un financement accru pour le perfectionnement en veillant au transfert des fonds qui auraient été versés en prestations d'assurance-emploi aux nouveaux employeurs, ainsi qu'au transfert des sommes consacrées à la formation des demandeurs d'emploi.

La priorité accordée à la formation coordonnée par l'employeur permettra de mieux relier la formation aux besoins du marché du travail, de remédier aux pénuries de compétences qui entravent la croissance des entreprises, et d'inculquer aux employeurs et aux employés une culture axée sur l'apprentissage.

4. Accélérer l'entrée au Canada d'entreprises novatrices

Pour favoriser sa compétitivité et sa croissance, le Canada doit attirer non seulement les candidats les plus brillants, mais aussi les entreprises les plus novatrices et les plus florissantes. Dans le monde très mondialisé d'aujourd'hui, les entreprises sont mobiles et cherchent les meilleurs endroits pour faire des affaires. Pour faire du Canada l'endroit de choix, nous devons réduire les obstacles auxquels se heurtent les entreprises qui contribueront à donner un avantage concurrentiel à l'économie canadienne.

Une des options envisagées est la mise en place d'un vaste cadre régissant la réinstallation des entreprises. Un tel cadre ciblerait les entreprises de toutes tailles qui exercent leurs activités dans des secteurs offrant des avantages concurrentiels pour le Canada, et offrirait des voies accélérées préférentielles pour aider les demandeurs à établir leurs entreprises au Canada. Des entreprises entières, notamment les fondateurs, les membres de l'équipe de la haute direction et leur famille, bénéficieraient d'un service de qualité supérieure, que ce soit le traitement accéléré des demandes de visa, l'aide à la réinstallation et les possibilités de réseautage sectoriel.

Partout dans le monde, la concurrence pour attirer des entreprises prometteuses est de plus en plus féroce. Le Canada peut s'inspirer du programme « French Tech Visa » récemment annoncé par la France, qui offre aux demandeurs retenus un visa de quatre ans à la condition qu'ils lancent leur entreprise en France. Dans le cadre de ce programme, les lauréats reçoivent une aide financière de 45 000 euros pour couvrir leurs coûts de réinstallation, et bénéficient pendant un an d'un mentorat, d'un financement et d'un espace de travail dans un des 41 incubateurs partenaires.

Les conjoints des demandeurs bénéficient du même traitement, y compris l'accès au marché du travail. Les politiques du Canada visant à attirer des talents mondiaux doivent être conçues de manière à concurrencer des programmes comme celui-ci, surtout dans des domaines qui rehaussent notre avantage concurrentiel.

De plus, les taux d'imposition du revenu des particuliers du Canada devraient faire concurrence à ceux de nos partenaires commerciaux (en particulier les États-Unis). Notre taux le plus élevé dépasse maintenant de beaucoup celui de la plupart de nos partenaires commerciaux du monde et le seuil auquel ce taux maximal est atteint est beaucoup moins élevé que celui de bon nombre de ces pays. Cet écart peut décourager l'immigration au Canada et rend le recrutement de talents de calibre supérieur beaucoup plus difficile pour les entreprises canadiennes, car l'impôt est un des facteurs dont il faudra tenir compte dans l'établissement d'une rémunération concurrentielle.

Conclusion

Dans un monde en constante évolution de plus en plus complexe, nous devons réfléchir stratégiquement aux défis et aux possibilités auxquels nous sommes confrontés en tant que pays, ainsi qu'aux mesures que nous devons prendre pour concrétiser l'avenir auquel nous aspirons.

Grâce au courage et à l'audace avec lesquels le gouvernement et les entreprises prennent des décisions, nous sommes convaincus que, dans 25 ans, le Canada sera une terre de possibilités, de prospérité et d'inclusion pour tous ses citoyens.

Références

- i « L'avenir de la productivité : Des choix décisifs pour une compétitivité accrue du Canada », Deloitte, 2012,
<https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ca/Documents/insights-and-issues/ca-fr-perspectives-lavenir-de-la-productivite-10022012-aoda.pdf>
- ii William D. Eggers, Mike Turley et Pankaj Kishnani, « The future of regulation: Principles for regulating emerging technologies », Deloitte Insights, 19 juin 2018,
<https://www2.deloitte.com/insights/us/en/industry/public-sector/future-of-regulation/regulating-emerging-technology.html>
- iii Pour une description et des exemples d'approches réglementaires recommandés, consulter la recherche de Deloitte qui est énoncée à la note en fin de texte ii.
- iv Sorin Cohn et Bruce Good, « 2012 Survey Findings: The State of Firm-Level Innovation in Canada », Conference Board of Canada, 16 juillet 2013,
<https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=5515>
- v Pour des données sur la formation professionnelle, voir Institut des finances publiques et de la démocratie, « Skills and Innovation: Where's the Money? » Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le lien entre les compétences et la croissance, voir Richard Blackwell, « Canada's Skills Gap Widening, Survey Shows », The Globe and Mail, 17 octobre 2013; Gillian Livingston, « Skills Gap Hurting Top Economies », The Globe and Mail, mars 2013.
- vi Jeff Moir, « Deloitte Insight: Economic diversity key to Canada's future », Financial Post, 7 mai 2013,
<https://business.financialpost.com/executive/deloitte-insight-economic-diversity-key-to-canadas-future>